

# Un contrôle de police 'covid' tourne mal à Ixelles

RTBF

## Des explications demandées par le ministre de la justice

Les trois jeunes interpellés ont été libérés après leur audition. Le ministre de la Justice Vincent Van Quickenborne (Open Vld) a demandé au parquet de s'expliquer sur leur remise en liberté, a-t-il affirmé au cours de l'émission De Zevende Dag (Eén). A ses yeux, les faits eux-mêmes sont "scandaleux".

Le ministre de la Justice a souligné dimanche que cela ne signifiait nullement que ces personnes n'étaient pas coupables. S'il apparaît qu'elles ont commis des faits répréhensibles, elles seront déférées devant un Juge d'instruction, seront poursuivies et sanctionnées, a-t-il insisté. Vincent Van Quickenborne a également rappelé que l'accord de gouvernement prévoyait d'appliquer une tolérance zéro pour les faits de violence à l'égard de policiers.

Pour lui, cela implique que tous les faits répréhensibles feront l'objet de poursuites dans le chef de leurs auteurs, seront jugés et sanctionnés.

## Une enquête en cours

Le parquet de Bruxelles répond que *"l'enquête est en cours et sera poursuivie en priorité afin de faire la lumière sur l'ensemble des circonstances ayant mené aux faits. L'enquête vise d'ailleurs également à identifier d'autres suspects. Dans l'attente de celle-ci les suspects arrêtés ont été relâchés"*. Le parquet ajoute que la version de la police et celle des suspects ne concorde pas. L'enquête se poursuit.

*"Toutefois, cela ne signifie pas qu'ils resteront impunis si l'enquête devait établir leur implication dans ces infractions. A l'issue de l'enquête, le parquet déterminera, selon les directives de politique criminelle en vigueur, quelles suites judiciaires donner aux infractions commises. Pour ce faire, il sera tenu compte de la gravité des infractions et de leur contexte, plus particulièrement du fait que les infractions ont été commises en bande contre la police suite à un contrôle des services de police sur le respect des mesures Corona"*.